

Plan n° 4.b : Zonage du bourg

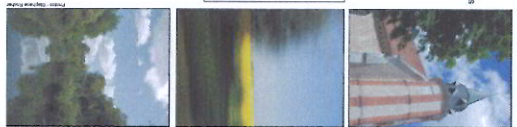
Echelle : 1/25000

Doc. d'approbation

Le présent document a été approuvé le 12 mai 2011

4.b

Document d'urbanisme
Plan local d'urbanisme
Document d'urbanisme
Document d'urbanisme
Document d'urbanisme



- UA Zone d'habitat urbain.
- UB Zone d'habitat rural, habitats d'origine et d'évolution.
- UBS Habitat de Bourg.
- UdAI Prézone agricole ou à la zone UA.
- UB Zone d'habitat rural et habitats d'origine et d'évolution.
- UBI Prézone agricole ou à la zone UB.
- UX Zone d'habitat rural.
- UXR Zone d'habitat rural et habitats d'origine et d'évolution.
- ZAU Zone à urbaniser, contre un précédent à l'échelle communale.
- 1AUX Zone d'habitat rural, habitats d'origine et d'évolution.
- 1AUXR Zone d'habitat rural, habitats d'origine et d'évolution.
- A Zone agricole.
- Au, Ad Prézone ou zone agricole au nord du territoire à proximité de la voie de la route nationale de Bonneval à Bonneval.
- Adur, Adur Prézone ou zone agricole au sud de la route nationale de Bonneval à Bonneval.
- AI, Ail Prézone agricole de la zone A.
- N Zone Nature.
- Na, Nai Prézone ou zone Nature d'origine et d'évolution.
- Ni, Nin Prézone ou zone Nature d'origine et d'évolution.
- NiN Prézone ou zone Nature d'origine et d'évolution.
- NiN, NiN Prézone ou zone Nature d'origine et d'évolution.
- NiN Prézone ou zone Nature d'origine et d'évolution.
- Nh Zone naturelle d'habitat rural.
- NhZ, NhZr Prézone ou zone Nature d'origine et d'évolution.
- NhZr Prézone ou zone Nature d'origine et d'évolution.

- Zone de vestiges archéologiques (soumis aux dispositions du code du patrimoine)
- Espace labélisé
- Élément de paysage à protéger au titre de l'art. L. 123-1-7° du code de l'urbanisme
- Silège d'intérêt agricole
- Itinéraire de randonnée à préserver
- Zone inondable
- Environnement réservé pour une voie ou un aménagement public

N° de la mesure	Disposition	Banquette	Suppression de voirie
1	Suppression de voirie	Commune	400m
2	Suppression de voirie	Commune	270m

